

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de la note d'information et de la fiche signalétique

La société de gestion **SOGECAPITAL GESTION S.A** porte à la connaissance du public le visa, par l'AMMC, de la note d'information et de la fiche signalétique de la SICAV :

#### - SG VALEURS

En conséquence de quoi, la société de gestion SOGECAPITAL Gestion S.A informe le public du nouveau changement apporté au fonds à savoir : Changement de la limite des obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanisme d'absorption de perte et /ou d'annulation de paiement des intérêts sur la stratégie d'investissement du fonds.

Le tableau suivant précise le numéro du nouveau visa octroyé à la note d'information de la SICAV en date du **30/08/2024** ainsi que la nature de la modification apportée.

OPCVM	Numéro de visa de la note d'information	Ancienne stratégie d'investissement	Nouvelle stratégie d'investissement
SICAV SG VALEURS	VP24100	Le fonds pourra investir un maximum de 10% de son actif net dans des obligations subordonnées perpétuelles assorties à des mécanismes d'absorption de perte et/ou d'annulation de paiement des intérêts.	Le fonds pourra investir un maximum de 20% de son actif net dans des obligations subordonnées perpétuelles assorties à des mécanismes d'absorption de perte et/ou d'annulation de paiement des intérêts.

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II-2-L de la circulaire de l'AMMC, les souscripteurs auront la possibilité de sortie sans frais pendant une période de trois mois à compter de la date de publication dudit communiqué.

Il est porté à la connaissance des souscripteurs que le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du FCP susmentionné sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès de :

**SOGECAPITAL GESTION sise à Casablanca, 55 bd Abdelmoumen**

**Tél : 05 22 98 43 10 Fax : 0522 26 40 25**